

EDITO



Je vous souhaite une excellente année 2016 et vous présente **tous mes vœux de bonheur et de santé** pour vous et pour tous ceux que vous aimez. L'année écoulée a été éprouvante mais a aussi démontré la **très grande**

fraternité dont nous savons tous faire preuve. Si nous devons bien rester conscients de cette situation difficile, le trait d'union doit rester fort. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous vous invitons à nous retrouver pour la traditionnelle **cérémonie des Vœux du Maire**, le **jeudi 7 janvier à partir de 19h** à l'Espace Laurent Bonnevaux.

Je tiens enfin à remercier tous **ceux qui agissent pour faire de Saint-Didier-au-Mont-d'Or une ville solidaire**. Je pense aux bénévoles regroupés dans les associations et à tous **ceux qui s'engagent** pour les autres et surtout les plus vulnérables d'entre nous.

C'est d'ailleurs avec cet engagement constant à votre service et à votre écoute qu'avec l'équipe municipale, nous continuerons à **tout mettre en œuvre pour améliorer votre quotidien et la qualité de vie pour tous**.

Nous avons à **construire ensemble l'avenir et le devenir de notre commune**, sa place dans la métropole et la protection de nos richesses territoriales et patrimoniales. Je compte donc sur vous pour nous aider à poursuivre notre souhait de faire de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, **une ville pour tous où il fait bon vivre**. Aussi, je reste à votre entière disposition en mairie, sur le marché, à chaque manifestation pour toujours aller à votre rencontre.

À très bientôt, le 7 janvier, pour vous souhaiter de vive voix une bonne et heureuse année.

Denis BOUSSON,
Maire

Exposition artistique

«De l'art pour tous»

16 janvier de 10h à 18h
et 17 janvier de 10 à 13h.
Vernissage le samedi 16
janvier à 11h.

L'association Les Monts d'Or Artistes, en partenariat avec la Commune et la Commission Culture, organise une exposition de peinture, sculpture, gravure et dessin, ouverte aux artistes locaux.

Découvrez **la richesse de la création locale avec différentes tendances de l'art actuel ainsi que des techniques diversifiées et échangez avec les artistes**.

Toutes les œuvres présentées seront disponibles à la vente, par l'intermédiaire de l'association Les Monts d'Or Artistes.

Cette exposition aura lieu une fois par an et nous vous attendons très nombreux pour cette première édition !

Sylvia DI CIOCCIO 06 20 32 83 54



BONNE - - ANNÉE AU - MONT - D'OR

LES RENDEZ-VOUS

Jeudi 7 janvier

19h - Vœux du Maire - CLB

Vendredi 15 janvier

20h - Concert musique baroque - MIDOSI
Eglise - p8

Samedi 16 janvier

10h - CME - Salle du Conseil

Samedi 16 et dimanche 17 janvier

Exposition artistique - Salle des Fêtes - p1

Jeudi 21 janvier

20h - Conseil municipal - Mairie

Vendredi 22 janvier

20h30 - Soirée Jacques Brel - FCPE
Salle des Fêtes - p8

Dimanche 24 janvier

15h - Goûter conté d'hiver - FCPE
Salle des Fêtes - p8

Jeudi 4 février

20h - Conférence Enfance «attention et concentration, gestion des émotions» -
Salle des Fêtes

Cérémonie des Vœux du Maire

jeudi 7 janvier

à partir de 19 heures au CLB

ÉVÉNEMENTS



Repas des Aînés
29 novembre



Téléthon 5 décembre
2 500€ vont être reversés.



M. Francesco MAZZEI, Maire de Compagnano di Roma remet sa lettre au Père Noël.

Le 8 décembre, M. MAZZEI a profité de l'opération «Venez-vous faire photographier avec le Père Noël» organisé par l'UCAD avec les photographes de la Vie en Couleurs pour lui faire part de ses souhaits de cadeaux. Une centaine d'enfants et quelques adultes ont fait de même.



La soupe aux cailloux servie par les référents de quartier.

La soupe aux cailloux est une vieille fable populaire, porteuse d'un message : en partageant nos ressources (qu'elles soient matérielles, intellectuelles ou émotionnelles) en collaborant tous ensemble, nous arriverons avec des petits «rien» à un grand tout. C'est une façon de penser qui donne du sens à l'heure où les individualités priment sur le collectif. Partage et solidarité, voilà tout l'enseignement de cette fable.

LE TRAVAIL DES

COMMISSIONS



COMMISSION DE SÉCURITÉ

La sécurité de tous les Désidériens est une des priorités de la collectivité comme en témoigne la réunion publique sur le thème de la Sûreté qui s'est tenue le 16 décembre dernier. Cette réunion, en présence de Philippe COCHET - Député Maire de Caluire et Cuire, le Lieutenant Colonel LUKIC - Commandant de la Compagnie de Lyon, l'adjudant Chef SALOME, l'adjudant Chef BRAYER - Référent Sûreté de la Commune, Madame D'ANGLEJAN - Lieutenant de la Réserve Citoyenne, et Régis THEVENET - Expert technique, faisait suite à un audit de sûreté réalisé ces derniers mois par la Gendarmerie de Limonest. L'audit montre qu'il n'y a pas de réel sentiment d'insécurité sur la commune mais que les principaux faits dénoncés sont des incivilités. **Les objectifs en terme de sécurité sont donc double : la dissuasion et l'identification.**

Rappelons que la délinquance, principalement exogène, baisse de manière générale mais que la délinquance de proximité (vol, cambriolage, destruction et dégradation) augmente.

Suite au travail en amont des élus, de la police municipale et de la Gendarmerie, et de l'analyse des sites à risque, un système de vidéoprotection est préconisé. Il s'agit de **protéger des installations et des bâtiments publics et de leurs abords**, ainsi que de **prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.**

Pour rappel, les communes de Saint-Cyr, Champagne, Collonges, Dardilly, Caluire et Cuire et bien évidemment Lyon 9, sont équipées en système de vidéoprotection.

Des études d'implantations seront très prochainement réalisées et le projet devrait se concrétiser dans le courant de l'année.

Fête des lumières

8 décembre



CONCOURS DE CUISINE

La recette inédite du mois :

Le saucisson brioché de Mme Fougère

Ingrédients : 3 œufs - 1/2 verre d'eau - 5 g de levure de pain voire levure briochin 1/2 sachet - 125 g de beurre - 300 g de farine - 1 pincée de sel - 3 morceaux de sucre (facultatifs)

Préparation :

Monter les blancs en neige, ajouter les jaunes et bien mélanger. Ajouter 1/2 verre d'eau à température ambiante dans laquelle on aura fait dissoudre la levure puis le beurre fondu à peine tiède. Bien mélanger le tout et incorporer ensuite la farine. Bien enrober le mélange. En principe, on obtient une pâte formant un ruban très souple. La pâte doit reposer 12h.

Faire cuire le saucisson dans de l'eau bouillante 25 min, et laisser le refroidir dans l'eau. Enlever la peau. Garnir un moule à cake avec 1/3 de la pâte, le saucisson et terminer avec le reste de la pâte, replier les bords et souder. Faire cuire au four à 180°C 25 min. Laisser reposer le tout 2 h environ.

Plus de 60 recettes, trucs, astuces et anecdotes, à retrouver dans le livre de recettes les Toqués de Saint-Didier, en vente au prix de 15€ en mairie.



INFORMATIONS

MAIRIE

Les permanences

Des permanences gratuites et confidentielles vous sont proposées en mairie. Elles sont accessibles sur rendez-vous à l'accueil de la mairie.

> **Conseil Emploi : jeudi 14 janv. 10h/12h**

> **Avocate conseil : samedi 16 janv. 9h/12h**

Nouveau à Saint-Didier

Au fil de soi

Christine Mougin - Psychologue

23 avenue de Venturini

06 81 81 06 05 - chris.mougin@gmail.com

Fermeture de la trésorerie d'ECULLY

A compter du 1^{er} janvier 2016, le **paiement de l'impôt** sera transféré au Service des Impôts des Particuliers (SIP), d'ores et déjà compétent pour les déclarations de revenus, les impôts locaux et les réclamations des contribuables.

Les usagers pourront ainsi traiter de leur situation fiscale d'ensemble en un **lieu unique**. Une permanence des services des finances publiques sur la commune d'Ecully, dont les modalités pratiques sont en cours de définition, sera mise en place en 2016.

Les contribuables peuvent également se connecter sur impots.gouv.fr à leur espace particulier confidentiel et sécurisé pour effectuer l'ensemble de leurs démarches fiscales (consultation de leur situation fiscale, réalisation d'un paiement, signalement d'un changement d'adresse, réponses aux questions...).

Nouvelle adresse de votre Centre :

165 rue Garibaldi - 69003 LYON

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi vendredi de 8h30 à 16h
sip.lyon-9e@dgfip.finances.gouv.fr

04 78 63 20 23

RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES à SAINT-DIDIER

1^{er} TOUR

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Laurent WAUQUIEZ	LUD	1 635	29,86	55,44
M. Jean-Jack QUEYRANNE	LUG	517	9,44	17,53
M. Christophe BOUDOT	LFN	447	8,16	15,16
M. Jean-Charles KOHLHAAS	LVEG	101	1,84	3,42
M. Gerbert RAMBAUD	LDLF	100	1,83	3,39
M. Eric LAFOND	LDVD	77	1,41	2,61
Mme Cécile CUKIERMAN	LCOM	46	0,84	1,56
Mme Chantal GOMEZ	LEXG	15	0,27	0,51
M. Alain FÉDÈLE	LDIV	11	0,20	0,37

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	5 476		
Abstentions	2 476	45,22	
Votants	3 000	54,78	
Blancs	42	0,77	1,40
Nuls	9	0,16	0,30
Exprimés	2 949	53,85	98,30

2^{ème} TOUR

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Laurent WAUQUIEZ	LUD	2 261	41,29	67,37
M. Jean-Jack QUEYRANNE	LUG	743	13,57	22,14
M. Christophe BOUDOT	LFN	352	6,43	10,49

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	5 476		
Abstentions	2 055	37,53	
Votants	3 421	62,47	
Blancs	40	0,73	1,17
Nuls	25	0,46	0,73
Exprimés	3 356	61,29	98,10

Avant de jeter, pensez à donner !

Depuis le 24 novembre, les habitants de la Métropole peuvent déposer leurs objets devenus inutiles pour eux mais encore utilisables pour d'autres, dans l'une des 9 «donneries» implantées dans 9 des 18 déchetteries du territoire métropolitain. **Les déchetteries de Lyon 9^{ème} et de Champagne disposent d'une donnerie.**

Qu'est-ce qu'une «donnerie» ?

Il s'agit d'un lieu où l'on donne les objets encore en état ou réparables qui pourront connaître une deuxième vie. Il s'agit donc très concrètement de réduire le gaspillage et de limiter la production de déchets. Tous les objets déposés sont remis à des associations relevant de l'économie sociale et solidaire.

Après les avoir réparés si nécessaire, ces structures les mettent ensuite à disposition des personnes en difficulté ou les vendent à des particuliers, leur permettant ainsi de bénéficier d'une ressource financière pour leurs autres activités solidaires.

Quels objets concernés ?

À l'exception des vêtements, du linge et des chaussures (pour lesquels le don est déjà organisé grâce aux bornes de collecte sur la voie publique), la plupart des autres objets peuvent être donnés : consoles et jeux vidéo, ordinateurs, téléviseurs, appareils photo, téléphones, lecteurs CD, DVD, livres, vélos et pièces détachées, articles de sport et de loisirs, instruments de musique, jeux, jouets, peluches, meubles, objets de décoration, vaisselle, électroménager, outils de bricolage et de jardinage, montres et bijoux, équipement bébé, accessoires et bagagerie.

Quand ?

Les donneries sont ouvertes aux mêmes horaires que les déchetteries tous les matins du lundi au samedi : de 9h à 12h du 1^{er} novembre au 31 mars et de 8h30 à 12h du 1^{er} avril au 31 octobre.

DOSSIER

FINANCES LOCALES

UN BUDGET AU SERVICE DES DÉSIDÉRIENS

SANS AUGMENTATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Dans un contexte de baisse des dotations d'Etat couplée à de nouvelles charges imposées aux communes, par exemple la réforme des rythmes scolaires, la Commune ne se résigne cependant pas à l'austérité. Elle fait le choix d'une **politique ambitieuse** tout en veillant au **respect des équilibres financiers**.

Les chiffres clé du budget 2016

Total 8 726 322 €

Total investissement 3 247 456 €

Total Fonctionnement 5 478 866 €

Un budget pour une ville qui avance !

Le budget 2016 intègre les grands axes de politiques publiques sur lesquels l'équipe municipale s'est engagée et qui visent à améliorer le vivre ensemble. Une des priorités est donnée à la **petite enfance et à l'enfance** auxquelles près du quart du budget global est consacré (environ 2 000 000 €).

Plusieurs projets seront aussi réalisés cette année : réaménagement de la cour de l'école maternelle, installation d'une structure de jeu extérieur à la crèche de la Doriane, achat de 15 tablettes numériques pour l'école primaire du Bourg.

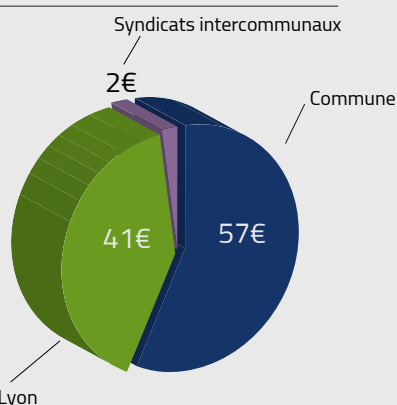
Parce que l'éducation est comprise dans toutes ses composantes et pour un public le plus large possible, le budget accorde d'importants moyens à la **culture** (environ 180 000 €), au **sport et à la jeunesse** (environ 630 000 €). 2016 verra également débiter les premières études d'aménagement de la maison Meunier, avec un espace culturel partagé entre les aînés et les plus jeunes. Des premières projections sur le devenir de l'entrée Nord du Bourg ont d'ailleurs été présentées en Conseil municipal et intègrent ce nouvel équipement.

Les associations participent en grande partie au lien social. Aussi, l'équipe municipale a décidé de leur **maintenir son soutien financier**.

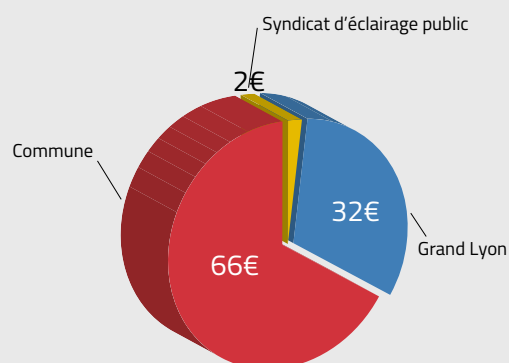
Enfin le budget accorde des moyens pour continuer à développer des actions en matière de **développement durable** : remplacement des ampoules des luminaires par des LED, mise en place d'un éco-pâturage sur 5 sites municipaux, aménagement paysager de l'entrée Sud de commune (Remillotte) par le Conseil Municipal d'Enfants, enfouissement des réseaux, remplacement d'une voiture très usée par un véhicule électrique.

Vos impôts locaux : ce qu'il reste à la commune

Pour 100€ de taxe foncière sur le bâti



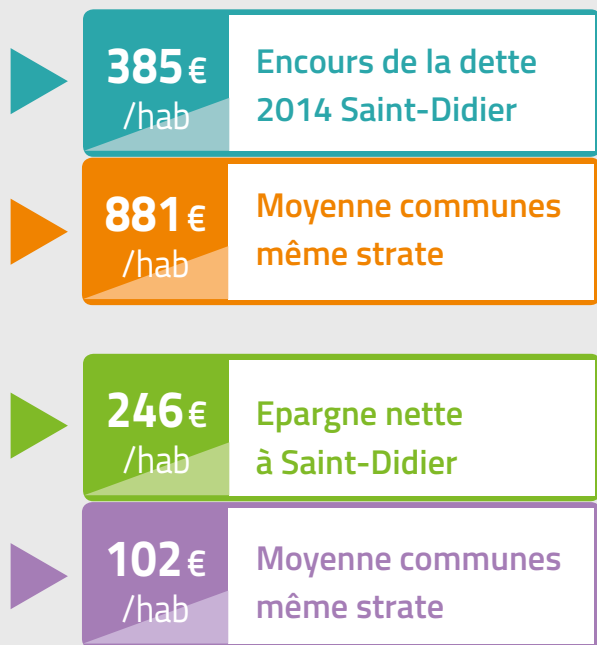
Pour 100€ de taxe d'habitation



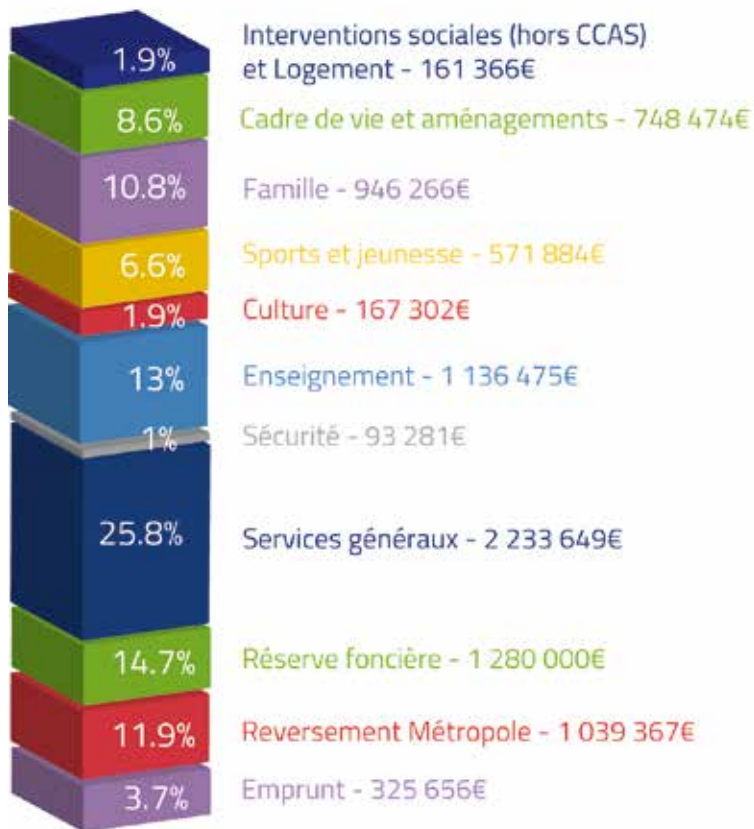


Vue du projet de la future salle du Conseil

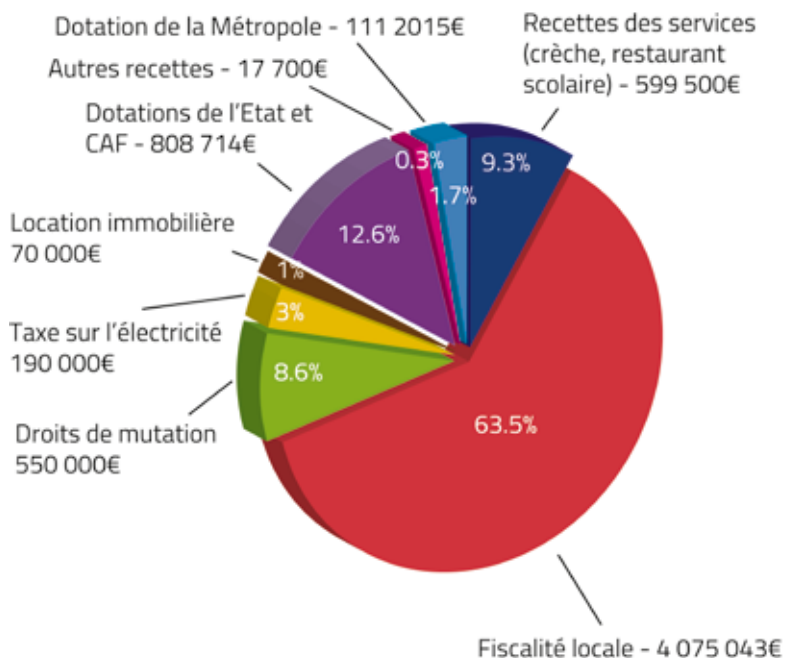
Une vraie marge de manœuvre



Répartition du BUDGET 2015



Recettes de FONCTIONNEMENT



Un budget responsable

Cette année encore la municipalité a décidé de **ne pas augmenter les taux des impôts locaux**, qui sont gelés depuis 6 ans. Rappelons que cette recette représente 63% des recettes de fonctionnement du budget.

Par ailleurs, **les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées**. Pour absorber la progression du coût des achats, des **efforts de rationalisation** sont engagés. Les charges de personnel seront budgétairement gelées.

Ces efforts permettront d'**augmenter l'effort d'épargne** afin de financer des investissements du mandat et conserver ainsi une marge de manœuvre en cas d'opportunité, tout particulièrement dans le domaine du foncier, afin de maîtriser la construction de logements collectifs.

LE RECENSEMENT :

À QUOI ÇA SERT ?



C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les

politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Du 21 janvier au 20 février, des agents recenseurs passeront à votre domicile

pour vous remettre la notice sur laquelle se trouvent vos identifiants de connexions au site le-recensement-et-moi.fr.

Si vous préférez remplir les questionnaires papier, les agents vous distribueront une feuille de logement et autant de bulletins individuels que compte le logement, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Agents recenseurs :

Anne LACHAMBRE
Catherine PIRKELBAUER
Fabienne ROSIER
Marie Noëlle FULGET

Colette TROCCAZ
Aurélie HANOTEL
Guenaëlle BESNARD
Chantal COMBAROPOULOS

Monique CUGNET
Catherine BERRODIER
Olivier GRANGER

VIE

ASSOCIATIVE



Les Monts d'Or Artistes

Samedi thématiques pour adultes :

Stages de peinture et gravure pour s'initier à différentes techniques



Planning : samedi 9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril et 7 mai, de 10h à 17h.

Des **stages d'arts plastiques enfants** et adolescents sont proposés durant les vacances scolaires de février, inscription début janvier.

Du lundi 15 au vendredi 19 février et du lundi 22 au 26 février.

Sylvia Di CIOCCIO - 06 20 32 83 54

www.lesmontsdorartistes.fr

lesmontsdorartistes@gmail.com

Accueil des Villes Françaises



Vous avez changé de ville ! AVF vous accueille et vous accompagne à tous moments de l'année.

Renseignements : avf.asso.fr/lyon

Permanence dans les monts d'Or :

Tél. : 06 09 44 94 70

martinepechoux@hotmail.fr

Saint-Didier Loisirs

Toutes nos activités sur notre site:

<http://www.saintdidierloisirs.fr>

Randonnée sportive dans

le Vercors: au programme l'ascension du Petit Veymont et le tour du Mont Aiguille.



Association "classes en 6"

Pour la troisième année consécutive, les classes en 6 organisent leur "foir'fouille" de la Chandeleur. Ce vide-grenier se tiendra le dimanche 7 février dans la Salle des Fêtes. Venez faire des affaires et déguster nos crêpes traditionnelles.

Judo Ouest Grand Lyon

Une équipe de Championnes !

Deuxième médaille consécutive pour nos filles du JOGL qui décrochent une superbe **médaille de Bronze au championnat de France Junior par équipe.**



Aucun club départemental ni même régional n'avait réussi à y parvenir jusqu'ici !

Après une pesée très matinale à 7h du matin, il fallait vite réveiller et échauffer les corps encore endormi pour se préparer au premier tour toujours compliqué contre les Parisiennes de L'AJA Paris XX. Les filles s'imposent 3 victoires à 1 et affrontent ensuite le Judo Club 56, victoire sans appel 5 à 0. Les 8^{ème} de finale se jouent contre les bordelaises, victoire 4 à 1 sans trop trembler. Les quarts sont gagnés contre l'AJ Limoges 5 à 0.

La demi-finale sera la revanche de celle de 2014 et cette fois-ci l'Olympique de Marseille, supérieur physiquement, prend sa revanche et se qualifie pour la finale sur le score de 4 à 1.

Surmotivées et un peu piquées par la défaite en demi, les filles expédient leurs combats et l'emportent 4 à 1 face à Brest, pour le plus grand bonheur de nos combattantes et de leur coach Rodolphe. www.judoouestgrandlyon.com

UNICEF

Théâtre dimanche 31 janvier à 17h au CLB :

les MAUDITS GONES reviennent pour une pièce drôle, pleine de rebondissements de Florian Zeller : une heure de tranquillité. Tous les bénéfices du spectacle seront versés à l'UNICEF.

Réservation recommandée au 04 78 24 10 14 - 06 05 35 89 42 unicef69@unicef.fr



Société Saint Vincent de Paul

Nos activités :

▪ **Aide aux personnes en solitude ou en difficultés**, elle s'est concrétisée au cours de 2014/2015 en liaison avec le CCAS, le Comité d'Entraide, les Sœurs du Prado et les Maisons de retraite Paul Eluard et la Vigie par plus de six cents visites à domicile, accompagnements dans leurs déplacements, etc...

▪ **Aide aux enfants en difficulté scolaire et en perte de repères**, du Collège de Fromente. En accord avec la direction, cette action menée auprès d'une dizaine d'élèves depuis plus de 3 ans, a démontré son utilité.

Après ces périodes de fêtes si vous avez 1 ou 2 heures de libres par semaine, venez partager avec nous la visite à domicile ou l'aide aux devoirs d'enfants en perte de repères.

SSVP St Didier Limonest Maison Paroissiale 43 av. de la République, 69370 St Didier. Contacts Paul BRAT - 06 79 57 24 08 - svp69stdidierlimonest@yahoo.fr Bernard BAJARD - 06 70 61 47 42.

Club Loiselet

Nouveauté :

Méditation active - 14 janvier à 14h - Salle Bonnevey

Cinéma Club : «Tête en friche» 26 janvier à 14h - Club Loiselet
Ouvert à tous

Show Room - 12 janvier à 17h
Club Loiselet

Bonne Année à Tous
Micheline Masset
07 87 00 24 80
loiseletclub@gmail.com



Salon Monts d'Or Photos

5 et 6 mars 2016

Eric Forey invité d'honneur présidera le jury du concours photo du salon sur le thème «Photographier l'urbain».

Eric Forey est un photographe de l'urbain reconnu. Son univers photo est très graphique et coloré. Son travail original a fait l'objet de nombreuses expositions dont le Salon de la Photo de Paris.

«Chasser la forme urbaine. Débusquer la couleur. Regarder ce que nul autre ne perçoit. Découvrir le beau où l'on ne l'attend pas. Lever les yeux. Ralentir le pas. Attendre la lumière. Apprendre à ressentir différemment la ville. Frissonner pour une façade. Vibrer pour un bardage. S'émouvoir d'un mur. Vivre la ville, toute la ville, différemment.»

Date limite d'envoi des photos par mail : 31 janvier 2016 inclus.

Une seule photo par personne sera acceptée. Plus de 1200 € de prix.

Informations et règlement :

<http://salonmontsdorphotos.wix.com/2016>

Contact : Christian Segaud

salonmontsdorphotos@gmail.com

Salon Monts d'Or PHOTOS 2016
5 et 6 mars
Eric Forey - Kala
Photographe de l'urbain
Invité d'Honneur
Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 10h00 à 18h00
<http://salonmontsdorphotos.wix.com/2016>

Tennis Club de St Didier

Félicitations aux équipes du Tennis Club de St Didier : l'équipe 1 Jeunes 15/16 ans s'est distinguée cet automne en terminant 1^{ère} de sa poule de 3^{ème} division régionale. Cette équipe a pu ainsi accéder jusqu'aux quarts de finale, disputés contre l'équipe de Quincieux en Beaujolais. Félicitations à Pierre TROUPEL, Bastien MAILLET et Arthur DE PRENEUF. Les équipes hommes et femmes + 35 ans ont décroché la 2^{ème} place de leurs poules pour cette saison automnale et se maintiennent dans leur division régionale (3^{ème} division pour l'équipe femmes et 2^{ème} division pour l'équipe hommes).



La Cabane à Couleur

Chantal et Silène de La Cabane à Couleur vous souhaitent une année pleine d'énergie et de créativité.

Nous vous proposons des matinées-atelier durant les vacances de février et de printemps. Le jeu de peinture et la planche à barbotine seront les propositions pour approcher la créativité de chacun.

Les petits des crèches de la Doriane et de la Lyre viendront prendre les pincesaux et jouer au jeu de peinture chaque vendredi matin de ce premier semestre.

Une visite de l'atelier et une séance découverte est toujours possible, nous aurons plaisir à vous accueillir.

Chantal FETIVEAU - 0623814671

<http://www.lacabaneacouleur.com>

FCPE

Vendredi 22 janvier à 19h30 : soirée Brel à la salle des fêtes

Une soirée conviviale inter-génération animée par 3 musiciens (violon & chant : Nathalie Moulian-Cejka, violoncelle : François-Xavier Le Gros, guitare & chant : Michel Bublot) avec buffet salé/sucré.



Dimanche 24 janvier à 15h : goûter conté d'hiver à la salle des fêtes

Une après-midi pour les enfants de 3 à 8 ans avec Philou le jardinier et son nouveau spectacle, nos traditionnelles gaufres pour le goûter et les ateliers créatifs (perles, origami, maquillage, modelage de ballons).

MIDOSI

Les monts d'Or en Musique

L'école de musique vous invite à son prochain concert



autour de la découverte de la musique baroque, le 15 janvier à l'église Notre Dame de St Didier. Au programme les orchestres adultes et enfants joueront Haendel, Vivaldi et Charpentier, le chœur de femmes chantera Purcell et Caccini, tandis que les élèves pianistes auront l'occasion de faire sonner le nouvel orgue. Libre participation aux frais (chauffage).

La Vie en Couleurs

Groupe «PHOTO-VIDEO»



les réunions «regards photographiques» auront lieu les mercredis 13 et 27/01, à 17h30. Ces réunions sont ouvertes à toutes les personnes intéressées par la photo.

Contact : Jean-Claude MOREAU

06 40 10 79 78

GRUPE «BALADES ET RANDONNEES» : En journée entière : jeudi 14 sur le haut de St Didier et de Poleymieux, et jeudi 28 au col des Echarmeaux. En demi-journée : les jeudis 7 et 21, ainsi que le samedi 30 après-midi.

Contacts : Claude BASSET - 06 63 69 15 90

Sylvie FOUGERE - 06 85 25 08 48

laviencouleursstdidier@gmail.com

Retrouvez tous les détails sur notre blog : <http://laviencouleurs.blog4ever.com>



Etat civil

Carnet de mariage

Gilles CRENNNA et Perrine DAVANTURE

SAINT-
-DIDIER
AU-MONT
D'OR

Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP 59

69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 35 85 25

www.mairie-saintdidieraumontdor.fr



Le trait d'union
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 11h45